



## **RENCONTRE NATIONALE DES ACTEURS ENGAGÉS CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE 2022**

Compte-rendu de la rencontre nationale du programme Slime+,  
le 25 novembre 2022

Rencontre organisée à la Maison des associations de solidarité,  
Paris 13<sup>ème</sup>

## Atelier 4 – Penser l'animation territoriale de son territoire Slime : quels outils déployer en direction des donneurs d'alerte ?

---

*Présentation du dispositif de mobilisation des donneurs d'alerte mis en place dans la Nièvre, par **Aurore BONNEAU, SIEEEN** (Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre)*

Le SIEEEN pilote le Slime de la Nièvre depuis 2015 et son territoire essentiellement rural est potentiellement très concerné, puisque 25 % des Nivernais seraient en situation de précarité énergétique. Dans ce cadre, environ 300 visites Slime ont été réalisées. Ceci étant, un fonds pour petits travaux – le FNAME : Fonds Nivernais d'Aide à la Maîtrise de l'Énergie – a été créé en 2013 en collaboration avec l'ALEC et le Conseil départemental de la Nièvre. Dans ce contexte, chaque visite est étudiée en commission mensuelle pour orienter les ménages vers une solution adaptée, et 769 visites de ce type ont eu lieu de 2013 à 2021.

Dans la Nièvre, les principaux donneurs d'alerte sont les travailleurs sociaux des collectivités, qui signalent les situations à la suite des demandes d'aides d'urgence. En parallèle, un certain nombre de détections provient de l'espace France Rénov' et de SOLIHA, ce nombre ayant augmenté durant la période récente. De nouveaux donneurs d'alerte sont venus rejoindre le dispositif Slime : hôpitaux, associations locales caritatives (Secours Catholique), mais aussi associations de réinsertion ou d'accès aux soins, aux côtés de la mission locale et des maisons France Services.

Pour le moment, les bailleurs sociaux sont rarement à l'origine de détections, mais un bailleur social nivernais nous a proposé récemment de réaliser les visites en logement locatif social avec son technicien pour accompagner au mieux les ménages. Il s'agit donc d'une porte d'entrée pour que les techniciens de ce bailleur social deviennent eux aussi des donneurs d'alerte.

Comment aller vers les donneurs d'alerte potentiels ? Dans ce but, nous avons créé une plaquette papier à leur attention, et organisons des rencontres avec les équipes de travailleurs sociaux dans leurs sites (Conseil départemental et CCAS). Des rencontres ont aussi eu lieu avec les bénévoles du Secours Catholique, avec lequel a été conclue une convention de partenariat. En parallèle, deux ambassadrices sont présentes et actives dans deux communautés de communes et s'avèrent constituer des relais locaux très importants. De plus, les communautés de communes adhérentes au FNAME sont assez nombreuses et sont donc des acteurs spontanément plus sensibles à la cause de la précarité énergétique, ce d'autant plus que leurs élus participent aux commissions mensuelles.

D'autres actions en faveur du repérage par les potentiels donneurs d'alerte ont été menées ou seront menées, dont :

- Des animations sur la maîtrise de l'énergie auprès du grand public, des écoles, des centres sociaux, et de la mission locale ;
- Des interventions auprès des futurs CESF, dans leur lycée, et le recrutement de stagiaires CESF ;
- Des présentations du Slime à l'attention des élus, ceci devant la Commission locale pour l'énergie et la Commission consultative des services publics locaux ;

- Une présentation qui aura lieu lors des quatrièmes Rencontres nivernaises des acteurs de la lutte contre la précarité énergétique, qui aura lieu le 2 décembre 2022 afin de mobiliser les acteurs.

Cette expérience de plusieurs années a permis d'identifier un certain nombre de freins pour l'identification et la motivation des potentiels donneurs d'alerte. Tout d'abord, cette action exige du temps alors que le SIEEEN dispose de moyens humains limités. Qui plus est, l'important *turn-over* au sein des structures partenaires oblige à réexpliquer le dispositif Slime régulièrement : il est cependant possible pour répondre à ce problème de proposer des kits « nouveaux arrivants » aux sites qui recrutent régulièrement.

En matière de réseau de donneurs d'alertes, plusieurs points doivent faire l'objet d'une forte vigilance. Il faut en particulier :

- Bien informer les personnes visées sur ce qu'est la précarité énergétique et sur les moyens à connaître pour la détecter ;
- Former les donneurs d'alerte sur les indices de la précarité énergétique ;
- Mettre les donneurs d'alerte en relation avec des personnes-ressources en cas de doute ;
- Mettre en place une coordination interprofessionnelle.

Enfin, il est très important d'entretenir le réseau des donneurs d'alerte afin de le pérenniser, ce qui suppose des outils dédiés. Il est en particulier indispensable de les inviter à participer aux rencontres annuelles des acteurs de lutte contre la précarité énergétique et les faire témoigner lors de celles-ci, ce qui valorise leur travail et incite d'autres personnes à s'investir dans cette mission. Enfin, il faut que les professionnels impliqués s'apportent un soutien mutuel dans le cadre du suivi des projets de lutte contre la précarité énergétique, y compris en termes d'organisation du repérage.

### *Synthèse des échanges entre les participants à l'atelier*

Comment aller chercher les donneurs d'alerte sur la précarité énergétique, et qui sont-ils ? Dans bien des cas, les donneurs d'alerte émanent en premier lieu des collectivités, les autres types de moyens et acteurs du repérage étant plus difficiles à définir, à solliciter et à motiver.

Pour rassembler et motiver les donneurs d'alerte potentiels, certaines structures porteuses d'un Slime proposent des animations *via* des webinaires, qui s'avèrent en pratique plus suivis que les réunions physiques car plus pratiques. Elles permettent de faire connaître ce qu'est la précarité énergétique en une heure environ. Ces formats vidéos peuvent de plus être enregistrés et diffusés en *replay*, et peuvent être complétés par la suite par des webinaires plus thématiques à l'attention des personnes les plus intéressées.

À noter qu'il ne suffit pas de mettre en place des réseaux de donneurs d'alerte, il faut aussi pour les entretenir dans le temps communiquer régulièrement vis-à-vis de ces partenaires. Mais dans tous les cas, il semble que le fait que les porteurs de Slime se présentent en tant que mandataires des collectivités joue un rôle légitimant et donc positif.

Les donneurs d'alerte les plus concernés et les plus efficaces de prime abord sont les travailleurs sociaux et les acteurs de la lutte contre l'habitat insalubre, mais nombre de professionnels et de bénévoles peuvent être impliqués dans la détection

des situations de précarité énergétique : CESF, bénévoles des associations caritatives, bailleurs sociaux, aides à domicile, infirmiers, médecins, préposés de la Poste, etc.

À Paris par exemple, les porteurs du Slime s'efforcent de collaborer en vue du repérage des personnes en précarité énergétique avec France Rénov', l'ADIL, les centres sociaux et les associations locales qui sont en lien avec les publics en difficulté. Pour les sensibiliser à la question de la précarité énergétique, l'APC (Agence Parisienne pour le Climat) précède cette approche d'un temps de sensibilisation à la précarité énergétique d'une durée de quelques heures. Également, les régies ou maisons de quartier sont en lien avec de nombreuses associations qui sont souvent en contact avec des publics en difficulté, et peuvent donc jouer le rôle de donneurs d'alerte.

On relève toutefois des différences dans la nature des donneurs d'alerte en milieux urbains et ruraux : dans ce dernier cas, le rôle des élus locaux, souvent très proches de la population locale, peut être déterminant. Il est aussi souvent possible de faire appel au repérage par des pairs, donc des habitants.

Il arrive fréquemment qu'il soit plus difficile de toucher le public des locataires, qui ne demande pas spontanément la réalisation de travaux. Et l'on note des difficultés de repérage vis-à-vis des publics jeunes, qui contactent peu les travailleurs sociaux.

En pratique, le rôle des travailleurs sociaux (Conseils départementaux et CCAS, pour l'essentiel) est déterminant ; ces derniers constituent les principaux donneurs d'alerte. Dans de nombreux territoires, les travailleurs sociaux jouent un rôle déterminant pour crédibiliser le Slime. En effet, le lien de confiance qu'ils nouent avec les ménages qu'ils accompagnent facilite la prise de contact des chargés de visite Slime. Aussi il est très important de leur signaler la réalisation des visites chez les personnes en précarité énergétique, même par le moyen d'un simple mail. Malheureusement, il arrive que des travailleurs sociaux hésitent à signaler des situations, car ils craignent qu'un trop grand nombre de personnes demandent des aides.

En parallèle, le lien entre les demandes de FSL et le repérage des situations de précarité énergétique est souvent étroit. Dans plusieurs territoires, une fiche locale d'orientation vers le Slime est remplie lors de ce type de demande par les ménages, ce qui permet une première prise de contact avec le Slime local. En Gironde, les instructeurs du FSL renvoient même à partir d'un certain niveau de demande d'aides FSL les ménages directement vers le Slime et indiquent aux ménages concernés que la demande de FSL ne sera traitée qu'après la venue à domicile du chargé de visite Slime.

Ceci étant, l'utilisation des fiches de repérage dématérialisées peut poser problème vis-à-vis du respect strict du RGPD. La Ville de Paris travaille en interne à la mise en place d'un système informatique sécurisé dédié à cette question.

Dans un certain nombre de cas, les donneurs d'alerte sont associés aux visites dans les foyers en précarité énergétique, ce qui s'avère très important pour qu'ils sachent ce qui se passe lors de ces visites, et les motive à signaler d'autres cas. Plusieurs structures porteuses d'un Slime leur adressent également une copie des rapports sociotechniques, qu'ils aient ou non assisté à la visite.

Dans le même état d'esprit, l'organisation de temps de rencontres entre ménages ayant bénéficié d'une visite et donneurs d'alerte s'avère motivante pour ces derniers. Le fait de pouvoir proposer du soutien renforcé aux ménages crédibilise également la

démarche Slime vis-à-vis des donneurs d'alerte, et qui concourt à leur motivation à contribuer.

Enfin, certains territoires disposent de moyens plus spécifiques en vue du repérage des situations de précarité énergétique. Ainsi, dans le secteur de Grenoble, 60 % des orientations vers le Slime local proviennent du service de recouvrement du fournisseur local, GEG (Gaz Électricité de Grenoble), qui signale les situations problématiques au CCAS. D'autres territoires disposent de l'outil [Histologe](#), qui permet notamment aux habitants de signaler des indices de non-décence de leurs logements directement sur Internet, et qui est un bon moyen pour alerter et mobiliser les acteurs des territoires, dont les travailleurs sociaux.

## Glossaire

---

ADIL	Agence départementale d'information sur le logement
ANIL	Agence nationale d'information sur le logement
ALEC	Agence locale de l'énergie et du climat
ANAH	Agence nationale de l'habitat
APC	Agence parisienne du climat
ARA	Auto-réhabilitation accompagnée
CAF	Caisse d'allocations familiales
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCSPL	Commission consultative des services publics locaux
CEE	Certificat d'économies d'énergie
CESF	Conseiller en économie sociale et familiale
CLER	Comité de liaison des énergies renouvelables – Réseau pour la transition énergétique
CNFPT	Centre national de la fonction publique territoriale
DGEC	Direction générale de l'énergie et du climat
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
FAP	Fondation Abbé Pierre
FLAME	Fédération des agences locales de maîtrise de l'énergie et du climat.
FNAME	Fonds nivernais d'aide à la maîtrise de l'énergie
FNCCR	Fédération nationale des collectivités concédantes et régies
FSATME	Fonds sociaux d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie
FSL	Fonds de solidarité pour le logement
GEG	Gaz Électricité de Grenoble
GRDF	Gaz Réseau Distribution France
HLM	Habitation à loyer modéré
INC	Institut national de la consommation
LHI	Lutte contre l'habitat indigne
ONPE	Observatoire national de la précarité énergétique
PTZ	Prêt à taux zéro
RGPD	Règlement général de protection des données
SARE	Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique
SIEEEN	Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre
Slime	Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie
SOLIHA	Solidaires pour l'habitat